

# AVIS DE MARCHE

**NATURE DU MARCHE :** Marché public de services

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Point de contact : Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : 2, place Monseigneur François Maurer

BP 4208

Code postal : 97500 Ville : Saint Pierre

97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON

Téléphone : 0508410102 Télécopieur : 0508412297

Courriel : [accueil@ct975.fr](mailto:accueil@ct975.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.spm-ct975.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.achatpublic.com>

## **OBJET DU MARCHE**

### **Objet du marché :**

Mission de maîtrise d'œuvre relative Viabilisation de parcelles au Quartier des Graves à Saint-Pierre

**Type de marché de services :** 12

### **Classification CPV**

Objets .... :Objet principal : 71300000-1

**Lieu d'exécution :** Saint-Pierre, Saint-Pierre et Miquelon (97500)

**L'avis implique :** un marché public

## **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

Mission de maîtrise d'œuvre relative à la viabilisation de parcelles au Quartier des Graves à Saint-Pierre

Le marché comportera une tranche ferme et 1 tranche optionnelle ;

### **Quantités :**

Les prestations visent à assurer les missions VISA, OPC, DET, AOR relatives à une opération de viabilisation de 62 parcelles au Quartier des Graves ainsi que l'élaboration des plans de récolement.

Les travaux seront répartis en une tranche ferme de viabilisation de 18 parcelles et en une tranche optionnelle de viabilisation de 44 parcelles.

L'opération sera divisée en trois lots distincts (VRD, Enrobés, luminaires) qui comprendront chacun une tranche ferme et une tranche optionnelle.

### **Options :**

\* Possibilité de confier au titulaire du marché la réalisation de prestations similaires après passation d'un ou de plusieurs marchés négociés en application de l'article R2122-7 du CCP;

**Acceptation des variantes :** Non

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

\* Origine du financement : budget de la Collectivité Territoriale ;

\* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

\* Les prix seront révisables ;

\* Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

\* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le candidat remettant une candidature, pour la présente consultation, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements ne pourra pas le faire à titre individuel.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION****Situation juridique - références requises :**

\* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaire - Marchés publics) ;

\* La forme juridique du candidat ;

\* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

\* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

\* La composition de l'équipe, répartition des tâches et compétences des différents intervenants

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP seront exclus;

\* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus;

**Capacité économique et financière - références requises :**

\* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

\* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

\* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

**Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :**

-

**Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

A - Expérience :

La présentation d'un dossier de références pertinentes, indiquant la nature de l'opération, l'identité du maître d'ouvrage, la mission de maîtrise d'œuvre et le rôle tenu par le candidat, l'importance de l'opération et la date de sa réalisation. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Capacités professionnelles :

\* L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ;

\* Pour les architectes, peuvent participer les architectes établis dans un Etat membre de l'Espace économique européen qui, selon les prescriptions réglementaires de leur Etat d'établissement, sont autorisés au jour de l'avis à porter le titre d'architecte, ou, si la dénomination professionnelle n'est pas régie par des dispositions particulières, les personnes physiques qui disposent d'un diplôme, certificat ou autre titre dont la reconnaissance est accordée conformément à la directive n° 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985 ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de maîtrise d'œuvre attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

\* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

\* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

\* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :**

-

Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve demeurant valables s'ils ont déjà été transmis au pouvoir adjudicateur lors d'une précédente consultation.

**Marché non réservé à des ateliers protégés.**

**CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

**PROCEDURES**

**Type de procédure :** Procédure adaptée  $\geq$  90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

**Conditions de délai**

Date limite de réception des candidatures et des offres : 17/09/2019 à 16:00 heure de Saint-Pierre et Miquelon

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :** SERAP-GRAVES-MOE-2019

**Récompenses et jury :**

Une ou des primes seront attribuées : Non

**Autres informations :**

- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* Les candidatures et les prestations seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* A titre indicatif, le démarrage de la mission est souhaité pour novembre 2019 ;
- \* Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
- \* Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

**Modalités d'ouverture des offres**

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :**

\* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature ;

**Conditions de remise des prestations ou des candidatures :**

- \* L'heure de remise des candidatures et des prestations est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur
- \* Si plusieurs transmissions des prestations sont successivement effectuées par un même candidat, seule est ouverte la dernière transmission reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des prestations.

\* La copie de sauvegarde, prévue à l'article R2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

\* Les prestations dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les prestations seront réputées n'avoir jamais été reçues

\* Le mode de transmission des candidatures et des prestations retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les plis transmis sous format papier ou sur un support physique électronique.

\* Les dossiers de candidatures transmis sur support papier ou sur un support physique électronique, le seront sous pli cacheté portant les mentions

"Mission de maîtrise d'œuvre relative Viabilisation de parcelles au Quartier des Graves à Saint-Pierre" et "Ne pas ouvrir", ils peuvent être remis contre récépissé à :

Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon  
2, Place Monseigneur François Maurer  
accueil  
BP 4208  
97500 Saint Pierre  
Saint Pierre et Miquelon

Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 12 avril 2018. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

Le RPA se laisse la possibilité de ne pas négocier les offres initiales.

### **PROCEDURES DE RECOURS**

#### **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint Pierre et Miquelon

Adresse : Place du Lieutenant Colonel Pigeaud

BP 4200

Code postal : 97500                      Ville : Saint Pierre

97500 SAINT PIERRE ET MIQUELON

Téléphone : 0508411010      Télécopieur : 0508414738

#### **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

\* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

\* Référé Contractuel : 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 26/08/2019**

### **ADRESSES COMPLEMENTAIRES**

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Nom de l'organisme : Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer 975

Point de contact : marchés publics

Adresse : Boulevard Constant Colmay

BP 4217

Code postal : 97500                      Ville : Saint Pierre

Téléphone : 0508411249      Télécopieur :

Courriel : marches.upgm.sg.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

Adresse Internet (URL) : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/>

**Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Nom de l'organisme : Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer 975

Point de contact : accueil

Adresse : Boulevard Constant Colmay

BP 4217

Code postal : 97500                      Ville : Saint Pierre

Téléphone : 0508411200              Télécopieur :

Courriel : [dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr)

Adresse Internet (URL) : <http://www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr/>